

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR L'EXERCICE 2006

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant son 91ème exercice s'étendant du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Conformément aux nouvelles dispositions légales (art. L.225-37 et L 225-68 introduits par la loi de sécurité financière art.117), est joint à ce rapport le « Rapport sur les procédures d'audit interne ».

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation :

- présentation des états financiers
- situation, activité et résultats de notre société durant l'exercice écoulé
- évolution prévisible et perspectives d'avenir
- évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi
- activité de la société en matière de recherche et de développement
- impact social et environnemental de l'activité de la société
- rémunération des dirigeants

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Il est utile de vous informer que les états financiers sont établis au siège de la société grâce à l'acquisition d'un logiciel générant les états et la liasse fiscale.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

1. Situation

2006 enregistre donc un regain d'activités au Splendid qui commence à bénéficier des travaux entrepris ; l'augmentation du prix moyen n'est pas aussi forte que celle du nombre de clients, signe d'une politique tarifaire plus agressive

Le Splendid a souffert de la difficulté pour nos consulats en Russie à répondre aux besoins en visas et nous avons perdu beaucoup de clients ainsi ; les mois de novembre et décembre ont vu une baisse de la clientèle japonaise ; la clientèle américaine a également été découragée par le cours élevé de l'Euro par rapport au dollar.

Nous avons poursuivi et développé notre association commerciale avec la collection des Hôtels Warwick.

Si le revenu brut d'exploitation est passé de 130 000 euros environ en 2005 à 400 000 en 2006, il ne suffit pas à absorber les hausses de charge et les frais financiers liés aux travaux importants réalisés ou en cours.

Votre filiale, la SARL HOTEL GOUNOD a souffert de cette lutte de prix, avec peut être un manque d'agressivité commerciale, et des frais de personnel plus élevés. Elle clôture avec une perte de 56 544.-€ contre une perte de 6 082.-€ en 2005.

2. Activité

	2003	2004	2005	2006
Clients reçus	13 696	13 297	13 758	15 103
Nuitées	41 360	41 098	39371	42 486
occupation	51.21	50.79	48.14	52.03
% étrangers	92.40	95.35	95.04	93.43
* en milliers d'euros				
Production par employé	70.94	88.31	83.33	81.14
Recettes stc	3 393	3 348	3 298	3 576
Recettes ht Service compris	2 483	2 561	2 500	2 842

3 -Résultats

Le total du bilan avant répartition est de 5 758 588.-Euros.

Nous clôturons l'exercice par une perte de 73 609.50 Euros contre une perte de 230 965.70 Euros en 2005.

A l'actif : Les immobilisations corporelles brutes ont augmenté de 461 380.-Euros. Comme chaque année des travaux de réfection de chambres et salles de bains en début et fin d'année, réfection de couloirs sur 4 étages, moquette du hall, escalier de secours de la

terrasse du 1^{er} étage, (commission de sécurité), rampes d'accès handicapés à l'extérieur et dans le hall. Le transformateur EDF a dû aussi être changé.

Au passif :

Le compte courant de la SARL HOTEL GOUNOD s'élève à 844 623.49 Euros contre 950 897.66 Euros en 2005. Gounod, ayant dû payer le ravalement de sa façade, n'avait cette année plus de trésorerie pour SHIN.

Les intérêts générés, conformément à la convention relative aux opérations de trésorerie entre SARL HOTEL GOUNOD et SA SHIN, sont d'un montant de 42 372.14 Euros au taux de 4.48 %, contre 34 109.11 en 2005.

Pour faire face aux factures de travaux, SHIN a donc dû faire appel aux banques et deux prêts pour un montant de 990 000.-Euros ont été mis en place. Les prêts pour les travaux de 2003-2004 sont arrivés à échéance en 2006.

Au 1^{er} mai 2007 les emprunts en cours se montent à environ 1 288 000 Euros.

Au compte de résultat : le chiffre d'affaires a augmenté de 335 105.-Euros. Le total des produits d'exploitation a augmenté de 331 535.- Euros. Les charges d'exploitation ont augmenté de 134 300 Euros, contre 136 050.- Euros en 2005 et font ressortir un résultat d'exploitation de - 19 494 Euros contre -216 729 Euros en 2005, soit une augmentation 197 235 Euros.

Le résultat financier s'est dégradé de 55 191 Euros par rapport à 2005, conséquence des nouveaux emprunts.

Le résultat courant avant impôts de -133 335 Euros présente une amélioration de 142 044 Euros par rapport à 2005.

EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les 2 premiers mois de 2006 ont été mauvais du fait de la relative absence de la clientèle japonaise y compris pour Carnaval ; le mois de mars 2007 a été légèrement moins bon que mars 2006 mais a vu une activité forte du fait du congrès Mipim à Cannes ; le mois d'avril 2007 marque une progression très forte par rapport à avril 2006 qui avait été très mauvais ; le reste de l'année s'annonce bon pour l'instant avec notamment la coupe du monde de Rugby en octobre 2007.

Après de nombreux retards, le spa a ouvert au mois d'avril et réalisé pour ce premier mois un chiffre d'affaires de 3.953 euros.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'action en justice de notre sous-traitant n'a pas encore été jugée sur le fond ; une ordonnance a débouté Elsie Restauration d'une demande en référé et l'a condamné à des dommages intérêts au titre de l'article 700 d'un montant de 800 euros.

Nous sommes donc depuis plus d'un an dans l'attente d'une décision de justice ; cette première condamnation, et la lenteur des procédures nous a conduit à ne pas provisionner cette année d'éventuels dommages & intérêts

Le spa a ouvert, et outre les recettes qui commencent à rentrer, nous a permis une bonne communication sur l'ensemble de l'hôtel ; c'est le premier développement important de la société depuis l'acquisition de l'hôtel Gounod vers 1970

INFORMATIONS SUR LA REPARTITION DU CAPITAL

Nous vous donnons les informations suivantes, conformément à l'article L.233-13 du Nouveau Code de Commerce :

-1. Personnes physiques et morales possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, ou de la moitié du capital social :

- * plus de 1/20° du capital : Mme A.M. TSCHANN,
J.M.TSCHANN
- * plus de 1/10° du capital : Mme S.ROCKMORE, Mr M.H.TSCHANN
Hoirie H.TSCHANN
- * plus de 1/5° du capital : néant
- * plus de 1/3 du capital : SOPATEL
- * plus de 1/2 du capital : néant

-2. Modifications intervenues au cours de l'exercice social

Notre action est montée à un niveau élevé : 100 Euros, ce qui peut dénoter une confiance du marché dans la solidité de l'entreprise mais est trop élevé par rapport aux dividendes et perspectives à court terme. Elle était cotée 94 Euros au 31.12.2006 contre 76.55 l'année précédente ; au début mai 2007, elle est à 100.02 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

- 1 /Le résultat de l'exercice se solde par une perte de 73 609.50 Euros. Votre conseil décide d'affecter cette perte au compte « Report à nouveau ». L'affectation que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts. Nous vous prions, en conséquence, de bien vouloir approuver cette affectation.

- 2/ Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons les mises en distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

	NET	AVOIR FISCAL	TOTAL
2004	0.50 euro	0.25 euro	0.75 euro
2005	0	0	0
2006	0	0	0

- 3/ Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint le tableau visé à l'article 148 du décret du 23 mars 1967 et faisant apparaître les résultats de la société, au cours des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 ET SUIVANTS DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

Dans son rapport spécial, votre commissaire aux comptes vous informe de conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-38 et suivants du nouveau Code de Commerce et nous vous demanderons de bien vouloir les approuver définitivement .

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous avons poursuivi une politique de forte présence sur Internet et avons développé nos fichiers et bases de données. Nous avons également mis en place une lettre d'informations en 4 langues sur nos sites pour nos clients individuels qui aujourd'hui comptent environ 1350 abonnés qui ont accepté de recevoir nos messages. Nous avons par ailleurs des fichiers d'adresses courriels répartis par langue et par typologie de clients qui contiennent environ 6 000 adresses.

Le site internet du Gounod a été refondu en 2006 et nous ferons de même pour celui du Splendid en 2007 ; les sites du spa, du restaurant et centre de conférences, et de la SHIN sont créés et maintenus par nous directement. Nous poursuivons avec l'aide de l'Université et du Ceram une politique de veille sur les nouveaux développements d'internet et notamment le web 2.0.

IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Socialement nous avons bien évidemment respecté la législation française sur le travail clandestin et la durée du travail ; les organes de représentation du personnel sont actifs, les 2 hôtels et le spa constituant une Unité Economique et Sociale dotée de représentants du personnel, d'un comité d'entreprise, et d'un comité hygiène et sécurité.

Le rapport de gestion devant rendre compte de l'état de la participation des salariés au capital social au 31.12.2006, nous confirmons qu'aucun salarié autre que Monsieur TSCHANN Michel en sa qualité de Directeur Général, n'est actionnaire de la société à cette date.

Nous avons été un précurseur en matière de chauffage solaire sur Nice et sommes encore aujourd'hui le seul hôtel ayant un chauffage solaire pour la piscine ; nous avons également, au fur et à mesure des rénovations, mis en place des interrupteurs d'électricité dans les chambres qui coupent l'éclairage 30 » après le départ du client.

Les emballages verres, cartons et certains papiers sont triés et déposés dans les containers mis en place par la ville de NICE ; nous recyclons également le papier pour des impressions de documents internes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quarter du Code des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne font pas ressortir de dépenses et de charges telles que prévues à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément aux nouvelles dispositions du Code de Commerce, nous sommes tenus de compléter votre information concernant les rémunérations totales et les avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social par la société elle-même et par les sociétés qu'elle peut contrôler. A ce titre, nous vous indiquons qu'il a été perçu au cours de l'exercice 2006.

- Par votre Président, Monsieur Michel H. TSCHANN :
 - Au titre de son contrat de travail de directeur salarié au sein de votre société, un salaire brut annuel de 64 247.86 Euros (correspondant au salaire lui-même majoré de l'indemnité de RTT, de la prime d'ancienneté et de l'indemnité de nourriture)
 - Au titre des dividendes attribués aux actions de la société SHIN qu'il détient, aucun dividende n'a été distribué en 2006 sur l'exercice 2005.
 - Au titre de ses fonctions de gérant de la Sarl Gounod, aucune rémunération ni de votre société, ni de la Sarl Hôtel Gounod

- Par votre administrateur, Madame Anne-Marie TSCHANN :
 - Au titre des dividendes attribués aux actions de la société SHIN qu'elle détient aucun dividende n'a été distribué en 2006 sur l'exercice 2005.
 - Un avantage en nature correspondant au logement mis à sa disposition dans l'Hôtel SPLENDID
- Par votre administrateur, Monsieur Jacques PASCALIS :
 - Au titre des dividendes attribués aux actions de la société SHIN qu'il détient, aucun dividende n'a été distribué en 2006 sur l'exercice 2005
- Par votre administrateur, Monsieur Jean-Pierre DUTEN :
 - Au titre des dividendes attribués aux actions de la société SHIN qu'il détient, aucun dividende n'a été distribué en 2006 sur l'exercice 2005

Nous sommes également tenus de vous communiquer la liste de l'ensemble des mandats et fonctions rémunérés ou non détenus par chacun des mandataires sociaux dans toute société, contrôlée ou non, et même étrangère. Cette liste est annexée au présent rapport.

oooooooooooooooooooooooooooooooo